Livret de présentation des accueils périscolaires et de loisirs 03-11 ans

Année 2020-2021

Màj 27/05/2020

Les PEP 28
La solidarité en action

Portes Euréliennes d'Île-de-France
communauté de communes

Accueils Périscolaires 03-11 ans

du Matin et du Soir

En partenariat avec l'association des PEP28, la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France vous propose un accueil périscolaire le matin et le soir en période scolaire

⇒ **Inscription pour l'année en forfait ou occasionnel** (sauf cas particulier ; cf. règlement de fonctionnement)

⇒ Pour les **forfaits** : mise en place du ***prélèvement automatique*** avec un prélèvement le 10 du mois , pour les occasionnels règlements à remettre au responsable de la structure dès réception de la facture

⇒ Occasionnel : Annulation possible 48h avant la venue de votre enfant par écrit

⇒ En cas d'inscriptions supérieures au nombre de places disponibles, une priorité est donnée aux forfaits

⇒ Pour les sites nécessitant un transport, une carte SIVOS est à faire (Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Béville-le-Comte et Châtenay)

Accueil situé à	Matin	Soir
Aunay-sous-Auneau	De 7h00 à 8h45	De 16h30 à 19h00
Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	De 7h00 à 8h30 (Auneau)* De 7h00 à 8h50 (St Symphorien)	De 16h30 à 19h00 (Auneau)* De 16h30 ou 16h45 à 19h00 (Saint Symphorien)
Béville-le-Comte *	De 7h00 à 8h30	De 16h15 à 19h00
Gué de Longroi	De 7h00 à 8h45	De 16h30 à 19h00
Denonville	De 7h00 à 8h45	De 16h15 à 19h00
Châtenay *	De 7h00 à 8h45	De 16h15 à 19h00

* Carte de car SIVOS nécessaire

Tarif Communauté de Communes

(pour les habitants de la CCPEIDF et des communes de Oinville-sous-Auneau / Roinville / Umpeau / Oysonville / Orlu-Gommerville/ Ardelu)

Ressources imposables annuelles du foyer/12 (Avant abattements)	Forfait mensualisé MATIN	Forfait mensualisé SOIR	Occasionnel MATIN / jour de présence	Occasionnel SOIR / par jour de présence
0 à 1100€	14,21	16,81	1,04	1,56
1101 à 1400€	15,43	18,59	1,16	1,74
1401 à 1700€	17,87	21.19	1,32	1,97
1701 à 2000€	20.10	24.10	1,49	2,24
2001 à 2300€	22.93	27,50	1,63	2,55
2301 à 2600€	27.42	32,83	2,03	3,06
2601 à 2900€	30.03	36.04	2,22	3,35
2901 et plus	32.88	39.62	2,44	3,65

Remise de 10% pour 2 enfants et de 20% pour 3 enfants et plus présents au même moment

Accueils de loisirs 03-11 ans

du Mercredi

En partenariat avec l'association des PEP28, la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France vous propose un accueil en journée les mercredis. Des activités pédagogiques seront proposées le matin et l'après-midi

⇒ **Inscription obligatoire à chaque période** (fiche téléchargeable sur le site www.lespep28.org) , à rendre avec le règlement au plus tard 8 jours avant la venue de votre enfant et sous réserve des places disponibles.

⇒ Horaires d'accueil: 7h00-9h00 et 17h-19h00. Horaires des activités : 9h00-17h00

⇒ **Les annulations doivent être faites par écrit mail ou courrier au plus tard le mercredi précédent la venue de votre enfant**

Vous Habitez ...	Accueil de Loisirs rattaché
Aunay-sous-Auneau, La Chapelle d'Aunainville, Maisons, Morainville et Mondonville-Saint-Jean	Aunaynuphar à Aunay sous Auneau
Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	Les Marronniers à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
Béville-le-Comte	Les Lutins à Béville-le-Comte
Gué-de-Longroi, Levainville	Gué de Longroi
Châtenay, Léthuin, Vierville, Maisons, Morainville et Mondonville-Saint-Jean	Châtenay

Ressources imposables annuelles du foyer/12 (avant abattements)	Habitants de la CCPEIDF Tarif à la journée
0 à 1100€	5,51
1101 à 1400€	6,58
1401 à 1700€	7,34
1701 à 2000€	8,70
2001 à 2300€	9,52
2301 à 2600€	10,79
2601 à 2900€	12,45
2901 et plus	13,55
REPAS en supplément	3.35 / repas

Remise de 10% pour 2 enfants et de 20% pour 3 enfants et plus présents au même moment

Accueils de loisirs 03-11 ans

Vacances

En partenariat avec l'association des PEP28, la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France vous propose un accueil en journée pendant les vacances scolaires de 7h à 19h

⇒ **Inscription obligatoire** (fiche téléchargeable sur le site www.lespep28.org) , à rendre avec le règlement au plus tard deux semaines avant les petites vacances et avant le 05 juin pour les vacances d'été sous réserve des places disponibles

⇒ Horaires d'accueil: 7h00-9h00 et 17h-19h00. Horaires des activités : 9h00-17h00

⇒ **Les annulations doivent être faites par écrit par mail ou courrier avant la clôture des inscriptions**

Sites	Automne	Fin d'an-	Hiver	Printemps	Juillet	Août
Aunay-Sous-Auneau	X		X	X	X	23 août au 01 sept
Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	X	X	X	X	X	X
Béville-le-	X		X	X	X	X

Attention en cas d'inscriptions insuffisantes, une structure peut être fermée et les enfants devront être acheminés vers un autre accueil de loisirs de la CCPEIDF

Tarif de la Communauté de Communes			
Ressources imposables annuelles du foyer/12 (avant abattements)	**Journée**	**Forfait 4j**	**Forfait 5j**
0 à 1100€	5,51	20,95	24,82
1101 à 1400€	6,58	25.01	29,63
1401 à 1700€	7,34	27,88	33.02
1701 à 2000€	8,70	33.07	39.16
2001 à 2300€	9,52	36.19	42,86
2301 à 2600€	10,79	40,98	48.53
2601 à 2900€	12,45	47.35	56.06
2901 et plus	13,55	51.52	61.11
Repas en plus : 3.35 € / repas			

Remise de 10% pour 2 enfants et de 20% pour 3 enfants et plus présents au même moment

Tarification pour les communes extérieures

Vous n'habitez pas la communauté de communes de la CCPEIDF mais votre enfant fréquente l'une des structures du territoire

Accueil périscolaire : Tarif HORS Communauté de Communes				
Ressources imposables annuelles du foyer/12 (avant abattements)	**Forfait mensualisé MATIN**	**Forfait mensualisé SOIR**	**Occasionnel MATIN / jour de présence**	**Occasionnel SOIR / jour de présence**
0 à 1100€	15,62	18,49	1,16	1,74
1101 à 1400€	16,96	20,44	1,27	1,92
1401 à 1700€	19,66	23.31	1,45	2,15
1701 à 2000€	22.12	26,51	1,65	2,48
2001 à 2300€	25.23	30.25	1,81	2,81
2301 à 2600€	30.16	36.10	2,24	3,36
2601 à 2900€	33.04	39,65	2,45	3,69
2901 et plus	36.14	43.21	2,67	4.03

Accueil du mercredi ou des vacances : tarif HORS Communauté de Communes			
Ressources imposables annuelles du foyer/12 (avant abattements)	**Journée du mercredi ou journée de vacances**	**Forfait 4j**	**Forfait 5j**
0 à 1100€	7,17	27.24	32.25
1101 à 1400€	8,55	32,51	38.50
1401 à 1700€	9,53	36.24	42.90
1701 à 2000€	11,33	43.05	50,98
2001 à 2300€	12,38	47.06	55.73
2301 à 2600€	14.03	59.45	63.12
2601 à 2900€	16.20	61.57	72.91
2901 et plus	17,63	67.00	84.68
Repas en plus : 3.65 € / repas			

Remise de 10% pour 2 enfants et de 20% pour 3 enfants et plus présents au même moment

Mémo inscriptions - les échéances

Pour les mercredis :

Période	Date limite d'inscriptions
Du mercredi 02 septembre au mercredi 14 octobre 2020	**Vendredi 21 août 2020**
Du mercredi 04 novembre au	***Mercredi 14 octobre 2020***
Du mercredi 06 janvier au mercredi 17 février 2021	**Mercredi 16 décembre 2020**
Du mercredi 10 mars au	***Mercredi 17 février 2021***
Du mercredi 12 mai au	**Mercredi 21 avril 2021**

Pour les petites vacances et été :

Période	Date limite d'inscriptions
Vacances d'automne : *Du 19 octobre au 30 octobre 2020*	***Du 16 septembre au 02 octobre 2020***
Vacances de fin d'année : **Du 21 décembre 24 décembre 2020**	**Du 18 novembre au 04 décembre 2020**
Vacances d'hiver : Du 22 février au 05 mars 2021	**Du 20 janvier au 05 février 2021**
Vacances de printemps : **Du 26 avril au 07 mai 2021**	**Du 24 mars au 09 avril 2021**
Vacances d'été : À compter du 06	***Du 03 mai au 07 juin 2021***

Délais d'annulation : *toute annulation doit nous parvenir par écrit*

Les mercredis :

Le mercredi qui précède la venue de votre enfant

Petites vacances et été :

A la date butoir des inscriptions

Périscolaire :

Pour les occasionnels, 48h avant la venue de votre enfant